



RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES

PROTECTION COMPTEURS EAU

Les conditions météorologiques plus rudes de certains hivers ont mis en évidence des lacunes de protection des compteurs d'eau privés et des installations.

Voici quelques rappels élémentaires (source IECBW) que nous vous invitons à diffuser auprès de vos clients et particulièrement pour les logements inoccupés en attente de location ou de vente.

Rappel aux locataires / occupants :

Vous êtes responsable de la surveillance, de l'entretien et de la protection de vos installations. Votre compteur est particulièrement sensible au gel. En cas de détérioration, son remplacement vous serait facturé par la compagnie distributrice. Les dommages peuvent rapidement s'étendre aux matériaux et équipements connexes (sols, murs, prise, etc..)

Votre compteur est placé à l'extérieur.

- Calfeutrez l'intérieur du coffrage avec des matériaux isolants, tels que le polystyrène (évités les matériaux qui retiennent l'humidité comme la frigolite, la laine de verre, le papier journal ou la paille). Entourez également les tuyaux extérieurs d'une gaine isolante.

Votre compteur est situé dans la cave ou le garage.

- Protégez vos installations intérieures et votre compteur de matériaux isolants et si possible maintenez la température de la pièce au-dessus de 0°.
- Évitez les courants d'air froid (joints de porte) donnant directement sur le compteur.

Que faire si les tuyaux sont déjà gelés ?

- Fermez le robinet d'arrêt près du compteur. S'il est lui aussi gelé, le dégelé préalablement à l'aide d'un sèche-cheveux. JAMAIS DE FLAMMES!!!!
- Ouvrez le robinet purgeur situé juste après compteur.
- Dégelez les tuyauteries métalliques à l'aide d'un sèche-cheveux en avançant progressivement; l'eau s'écoulera par le robinet purgeur.
- Ne pas faire fondre ou déforcer les tuyauteries en polyéthylène ou en PVC.
- Quand tout est dégelé, fermez le robinet purgeur et ouvrez progressivement le robinet d'arrêt; si un tuyau avait éclaté, cela permettrait d'éviter les dégâts des eaux.

Et si la maison est inoccupée durant l'hiver ?

Si possible, maintenir une température hors Gel sur votre thermostat d'ambiance et passer régulièrement examiner les lieux.

A défaut de chauffage, le mieux est de fermer l'arrivée d'eau et de vidanger les tuyauteries au moyen du robinet purgeur pour éviter de mauvaises surprises.

Pour toute difficulté technique, contacter votre plombier-chauffagiste, une intervention mal exécutée peut entraîner des conséquences dommageables importantes.

A votre disposition pour toute question et missions habituelles d'états des lieux ou expertises.

Michaël Nicolaï.

Géomètre-expert & Expert immobilier

Agréé au Conseil Fédéral sous le n°040055

Assermenté près le Tribunal de 1^{ère} Instance de Nivelles.